

DIAL 2948 - Dossier : Situation du travail esclave au Brésil

## BRÉSIL - Travail esclave : les dessous du décor

Xavier Plassat

dimanche 1er juillet 2007, mis en ligne par [Dial](#)

Dial a demandé au frère Xavier Plassat, coordinateur de la Campagne nationale de la Commission Pastorale de la Terre (CPT) contre le travail esclave au Brésil, de faire le point sur la situation actuelle des travailleurs esclaves. Ce thème, auquel Dial a déjà consacré de nombreux articles [1] fait ici l'objet d'un dossier composé de deux articles, « [BRÉSIL - On demande de nouveaux Las Casas](#) » et « [BRÉSIL - Travail esclave : les dessous du décor](#) » (ci-dessous).

---

Au cours de l'audience spéciale de la Commission Interaméricaine des Droits de l'Homme de l'OEA, réalisée à Washington à la demande de la CPT et du CEJIL, une représentante du Gouvernement brésilien a mis en doute l'estimation selon laquelle au moins 25 000 ouvriers agricoles entreraient chaque année dans le cycle de l'esclavage. Son argument ? « Si nous avons déjà libéré près de 24 000 esclaves depuis 1995 (année de création du « Groupe mobile d'inspection » spécialisé), à raison de 4 000 libérations par an au cours à partir de 2003 (date du lancement du Plan national d'éradication du travail esclave par le président Lula), comment peut-on continuer à parler encore de 25 000 esclaves ? ».

C'est exactement ce "problème" qui avait motivé notre demande d'audience thématique à l'Organisation des États américains, comme il avait motivé notre convocation, en novembre dernier (avec nos partenaires du voisin Maranhão : CDVDH e FOREM [2]), de la Conférence nationale d'Açailândia, où représentants de la société civile venus de 11 états du Brésil ont passé au crible la politique nationale mise en place, ses résultats et ses limites, appelant finalement à un 'Nouveau pacte contre l'esclavage' : présenté officiellement comme devant éradiquer l'esclavage en 4 années, le plan officiel a échoué, même si nombre des actions prévues ont été réalisées, en tout ou en partie (une moyenne des deux tiers). Du plan adopté, qu'est-ce qui n'a pas marché ? Qu'est-ce qu'il reste à faire ? Et surtout : qu'est-ce qui manquait dans ce plan ?

Côté positif, il y a un consensus pour reconnaître : l'intensification de l'inspection (mais il y a toujours un cas sur deux pour lequel aucune inspection n'est possible) ; mise en œuvre de quelques punitions qui commencent à produire de la dissuasion : c'est le cas des condamnations au paiement d'indemnités pour préjudices moraux, émises par la Justice et le Ministère public du travail (mais personne encore n'est allé en prison pour ce crime) ; mobilisation de nouveaux secteurs de la société, du patronat et des institutions publiques (OIT, journalistes, universités, mouvements populaires, forums régionaux, et un nombre très limité d'États de la Fédération) ; mais certains des principaux responsables pour la permanence de ce fléau continuent à nier l'existence même de l'esclavage moderne : éleveurs de bétail, Confédération nationale de l'agriculture et de l'élevage, parlementaires. Signaux clairs de la part du marché national et international de possibles mesures de rétorsion à l'encontre de produits issus de l'esclavage ou du déboisement illégal - ils vont généralement de concert -, mesures bien sûr non dépourvues de sous-entendus). Effet dissuasif de la publication semestrielle, par le gouvernement, du nom des esclavagistes modernes sur une Liste de la honte, avec les conséquences qui en découlent : interdiction d'accès aux financements publics et parfois privés. Ample divulgation de cette question au sein de l'opinion publique, singulièrement parmi les travailleurs touchés par notre Campagne, ce qui stimule leur capacité à dénoncer et à résister à ces formes d'oppression autrefois largement tenues pour

“naturelles” dans la culture du “péon”.

Du côté négatif de la balance, on enregistre : l’obstruction systématique du lobby fermier à l’adoption de textes législatifs de fort impact réel ou symbolique, comme c’est le cas du projet d’amendement constitutionnel prévoyant la confiscation de la propriété où se pratique l’esclavage (le texte est aux oubliettes depuis plus de dix ans) ; la schizophrénie de la politique officielle (le gouvernement qui prétend éradiquer l’esclavage est le même qui donne carte blanche aux tenants d’un agrobusiness conquérant, dont l’insatiable appétit de profit à tout prix a déjà produit tant de dégâts sur l’homme et sur l’environnement) ; l’absence d’une politique préventive d’ensemble, intégrant sensibilisation, formation et création d’opportunités de travail décent pour les groupes sociaux qui, hors du travail dégradant, n’ont aucune alternative pour leur subsistance (la réforme agraire serait bien sûr la première de ces alternatives) ; la résistance opiniâtre du Judiciaire à mettre un coup d’arrêt à ces pratiques (la Cour suprême du Brésil, le STF, a attendu des années, jusqu’à décembre dernier, pour se prononcer sur la question fondamentale de la compétence pour juger le crime d’esclavage inscrit au Code pénal, maintenant sans effet jusqu’à aujourd’hui toute action pénale ; ou encore : 3 ans après les faits, les commanditaires - de grands fermiers de la région - de l’assassinat de 4 fonctionnaires du Ministère du travail, en mission d’inspection près d’Unai (tout près de Brasília), n’ont toujours pas été jugés.

C’est dans ces conditions concrètes qu’il nous faut chercher les raisons et la signification de la permanence du travail esclave au Brésil : 250 à 300 cas sont dénoncés chaque année, impliquant 7 à 8 000 ouvriers agricoles, dont 3, 4 ou 5 000 sont finalement libérés par l’inspection du travail, principalement le Groupe mobile (mais dans un univers où 90% de l’emploi agricole est informel, c’est à dire illégal : ‘au noir’, combien de cas ne seront jamais dénoncés ?). Il est probable que nous n’en sommes encore qu’à découvrir l’étendue du désastre : de nouveaux territoires où, il y a peu d’années, on ne parlait même pas d’esclavage, ont surgi parmi les champions (comme la Bahia ou le Tocantins, désormais concurrents du Pará, du Mato Grosso ou du Maranhão, pour le titre de champion) tandis que s’étendait à de nouvelles régions (comme le sud du Pará) la fièvre de la production de charbon de bois pour alimenter l’exportation de fonte, en croissance exponentielle, ou l’irrésistible avancée du soja et de la canne à sucre, envahissant les *cerrados* (savanes) du centre du Brésil et même la forêt amazonienne (région de Santarem).

C’est bien dans ces conditions concrètes qu’il nous faut penser la permanence de l’esclavage moderne : si un certain Brésil avide de nouvelles conquêtes à l’exportation demeure aussi peu préoccupé par ce fléau, c’est bien parce que cette pratique entame peu ou pas du tout son concept du développement socio-économique.

Le discours des esclavagistes modernes et de leurs alliés, par le moyen d’une “naturalisation” exactement produite pour camoufler leurs récurrentes exactions, confirme une sorte de vision anthropologique de l’inégalité fondamentale inhérente au genre humain : il y a de fait - selon eux - une sous-classe de travailleurs, par nature vouée à l’exploitation brutale et à la vie frugale. C’est, pensent-ils sans doute, leur destin qu’être traités pire que le bétail. C’est une aubaine pour eux que de trouver à s’employer sur ces grandes fermes. Voyez donc comme ils “vivent” dans leur “élément naturel” : ces camps de “sans terre” où ils s’amoncellent ou ces favelas prolos où ils pullulent. N’y dorment-ils pas chaque nuit sous une bâche de plastique, dans un hamac, à même le champ, dans la pire promiscuité, avec la même absence de tout (alimentation ou eau décente, éducation, toit, services de santé) ? Quelle différence avec cette ferme où, pour le moins, ils peuvent travailler et survivre ? »

La permanence de l’esclavage au Brésil nous oblige à approfondir la discussion, pas seulement du plan national qui prétendait à son éradication, mais surtout d’une culture et d’une structure sociale, économique, politique, qui depuis l’époque de la ‘colonie’ a constitué son fondement le plus solide.

Xavier Plassat, op.

Commission Pastorale de la Terre (CPT) - Campagne nationale contre l’esclavage.

---

- **Dial** - Diffusion d'information sur l'Amérique latine - D 2948.

En cas de reproduction, mentionner au moins l'auteur, la source française (Dial - <http://enligne.dial-infos.org>) et l'adresse internet de l'article.

---

**Notes**

[1] Voir DIAL 2004, 2201, 2264, 2306, 2355, 2474, 2622 - « [BRÉSIL - Où en est le travail esclave ?](#) », 2630 - « [BRÉSIL - Le discours de Lula à l'occasion des mesures prises contre le travail esclave](#) », 2666 - « [BRÉSIL - Menaces de mort contre de nombreuses personnes en raison de leur action contre le travail esclave. Des agents de la CPT, des travailleurs et le procureur de la République sont visés](#) », 2684 - « [BRÉSIL - Impunité pour la pratique du travail esclave](#) », 2804 - « [BRÉSIL - Bilan sur la question de la terre : Paysans sans terre, réforme agraire, terres indigènes, travailleurs esclaves. Un entretien avec Tomas Balduino, président de la Commission pastorale de la terre.](#) ».

[2] Centre de défense de la vie et des droits humains et Forum pour l'éradication de l'esclavage dans le Maranhão.